

**PAROC[®]**

FICHE D'INSTRUCTIONS POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

Date de création 14/03/2018

Date de révision 02/12/2022

Version 3

0. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité est le document fourni par Paroc AB pour communiquer les instructions recommandées de manipulation et d'utilisation en toute sécurité des articles fabriqués.

Le règlement européen (CE) relatif aux produits chimiques 1907/2006 (REACH) qui est entré en vigueur le 1er juin 2007 n'exige une fiche de données de sécurité (FDS) que pour les substances et préparations dangereuses. Ce produit est considéré comme un article au sens du règlement REACH et, par conséquent, aucune FDS n'est légalement requise.

1. IDENTIFICATION

Nom du produit	Produits en laine de roche
Synonymes	Plaques, feuilles, nattes, planches, rouleaux, laine de soufflage ou sections de tuyaux en laine de roche
Code du produit	OCPG00001
Utilisation recommandée	Isolation phonique et contre les incendies pour les bâtiments et applications techniques et industrielles
Adresse du fournisseur	Paroc Group Oy Enegiakuja 3 00180 Helsinki
Adresse du fabricant	Paroc Group Oy Enegiakuja 3 FI-00180 Helsinki, Finlande
Numéro de téléphone de l'entreprise	+358 46 876 8000
Adresses électroniques	emelia.samuelsson@owenscorning.com safetydatasheet@owenscorning.com
site Web de l'entreprise	http://paroc.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Statut réglementaire	Ce produit est classé comme un article. « Article » désigne un objet auquel sont donnés, au cours du processus de fabrication, une forme, une surface ou un dessin particuliers qui sont plus déterminants pour sa fonction que sa composition chimique (article 3, alinéa 3, de REACH).
Classification SGH	Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères du SGH. Ce produit est classé comme un article au sens du SGH des Nations Unies 1.3.2.1.1.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- Commentaires**
- Le produit ne contient pas de substances qui, à leur concentration donnée, sont considérées comme dangereuses pour la santé.
 - La laine minérale peut provoquer des démangeaisons temporaires de la peau et des muqueuses en raison de l'effet d'abrasion mécanique des fibres.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers soins

- Contact avec les yeux**
- NE PAS frotter et NE PAS gratter les yeux
 - Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes
 - Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir des conseils ou une attention médicale
- Contact avec la peau**
- Laver immédiatement avec du savon et une quantité abondante d'eau froide
 - Utiliser un gant de toilette pour aider à éliminer les fibres et la poussière
 - NE PAS frotter la zone affectée
 - Enlever les vêtements et les chaussures contaminés
- Inhalation**
- Transporter la personne à l'air frais
- Ingestion**
- Rincer la bouche avec de l'eau et boire de l'eau pour éliminer les fibres de la gorge

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Propriétés d'inflammabilité**
- Les matériaux sans revêtement sont incombustibles. Les revêtements et les emballages peuvent être combustibles
- Moyen d'extinction approprié**
- Utiliser des moyens d'extinction adaptés aux circonstances locales et au milieu environnant
- Équipements de protection et précautions pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**
- Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (positif), approuvé MSHA/NIOSH ou équivalent et un équipement de protection complet

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles**
- Éviter le contact avec les yeux et la peau
- Méthodes de nettoyage**
- Utiliser l'équipement de protection individuelle au besoin
 - Éviter de créer de la poussière
 - Nettoyer l'équipement de protection contaminé en cas de contact direct avec le produit

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**
- Prévenir et/ou minimiser la formation de poussière, NE PAS respirer la poussière
 - Porter un équipement personnel approprié en cas de contact direct avec le produit (appareil respiratoire filtrant)
 - Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité
- Conditions de stockage**
- Conserver le produit dans son emballage jusqu'à son utilisation pour minimiser la génération potentielle de poussière
 - Les produits doivent être conservés au sec et couverts

Matériaux incompatibles

- Aucun sur la base des informations fournies

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Composant	ACGIH	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Laine minérale 65997-17-3 (95-99)	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 3 mg/m ³	Poussière TWA 10 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 2 mg/m ³	Poussière totale 10 mg/m ³ (poussière et fibre) Poussière respirable 3 mg/m ³	Poussière totale 6 mg/m ³ Fibre artificielle respirable 1 f/cm3	Poussière totale 5 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 2 f/cm3
Composant	République tchèque	Danemark	Finlande	France	Allemagne
Laine minérale 65997-17-3 (95-99)	Poussière totale 4 mg/m ³ Fibre respirable 1 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 5 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 2 f/cm3	TWA : 10 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 1 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 5 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 1 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 1,255 mg/m ³
Composant	Hongrie	Irlande	Italie	Lituanie	Pays-Bas
Laine minérale 65997-17-3 (95-99)	Poussière fibreuse 1 f/cm3	Poussière totale 5 mg/m ³ Poussière respirable 4 mg/m ³ Fibres en suspension dans l'air 2 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 3 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 1 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 5 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 1 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 5 mg/m ³ Fibre respirable 2 f/cm3
Composant	Norvège	Pologne	Portugal	Russie	Espagne
Laine minérale 65997-17-3 (95-99)	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 5 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 1 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 5 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 1 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 3 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 1 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 5 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 1 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 3 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 1 f/cm3
Composant	Suède	Suisse	Royaume-Uni		
Laine minérale 65997-17-3 (95-99)	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 2,5 mg/m ³ MMMF respirable Fibre 1 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 3 mg/m ³ Fibre MMMF respirable 0,5 f/cm3	Poussière totale 10 mg/m ³ Poussière respirable 4 mg/m ³ MMMF respirable Fibre 2 f/cm3		

(MMMF – Fibre minérale artificielle)

Contrôles d'ingénierie

- Fournir une aspiration locale et/ou une ventilation générale pour maintenir une exposition en dessous des limites réglementaires et recommandées
- Le système de captage des poussières doit être utilisé lors des opérations de transfert, de coupe ou d'autres processus générant de la poussière, comme l'utilisation d'outils électriques
- Des méthodes de dépoussiérage par le vide doivent être utilisées

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

- Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux (ou des lunettes-masque)

Protection de la peau et du corps

- Porter des gants de protection
- Porter une chemise à manches longues et un pantalon long

Protection respiratoire

- Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations de particules ou poussières en suspension dans l'air supérieures aux limites d'exposition, ils doivent utiliser un respirateur certifié approprié

Considérations d'hygiène

générales

- Un respirateur anti-poussière jetable correctement ajusté de type P2 ou mieux est recommandé
- Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé les produits
- Retirer et laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En suivant ces directives, il est possible d'obtenir un bon environnement de travail :



Aérer les surfaces si possible.



Protéger les zones de peau non couvertes. Utiliser un masque jetable dans les zones non ventilées.



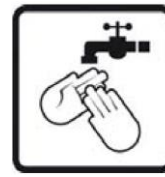
Porter des lunettes de sécurité lorsque vous travaillez en hauteur.



Classer les déchets conformément aux réglementations locales.



Nettoyer les surfaces avec un aspirateur.



Rincer vos mains à l'eau froide avant de laver.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide
Apparence	Fibreuse
Odeur	Faible odeur
Couleur	Vert grisâtre
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Lorsque l'isolant en laine de roche est chauffé pour la première fois à une température supérieure à 200 °C, le liant commence à se dégrader. Les produits typiques de la décomposition thermique sont odorants, irritants pour les muqueuses supérieures et consistent en divers hydrocarbures, ammoniac, aldéhydes, monoisocyanates et composés azotés tels que les amines.

Le taux de décomposition dépend de la température, de la durée et de l'historique de l'exposition thermique et de la densité et de l'épaisseur du produit. Pour chaque pic d'exposition à la température, le taux de décomposition est à son maximum au début. Par la suite, avec une exposition continue à la température maximale, les émissions se stabilisent. Après la réduction du niveau d'émission à la température maximale, il n'y aurait pas d'autres émissions lors d'une exposition ultérieure à la même température.

Les clients souhaitant prendre des précautions supplémentaires lors du premier chauffage du produit sont invités à assurer une ventilation suffisante et à s'éloigner de la construction chauffée. En outre, s'ils le jugent nécessaire selon leur propre évaluation des risques, ils peuvent même préconiser l'utilisation des équipements de protection individuelle (tels que des respirateurs à air frais) pour le personnel à proximité de la construction chauffée, durant la période initiale. Notre gamme de produits LE émet une quantité nettement inférieure de monoisocyanate et d'aldéhydes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur le produit

Les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique des yeux et de la peau. L'ingestion peut provoquer une irritation passagère de la gorge, de l'estomac et du tractus gastro-intestinal. L'inhalation peut provoquer une toux, une irritation du nez et de la gorge et des éternuements. Des expositions élevées peuvent causer des difficultés respiratoires, une congestion et une oppression thoracique

CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

En octobre 2001, le Centre international de recherche sur le CANCER (CIRC) a classé la laine minérale (laine de verre isolante, laine de roche et laine de laitier) dans le groupe 3, « non classable quant à sa cancérogénicité par rapport aux humains ». La décision de 2001 était basée sur des études effectuées sur les humains et des recherches effectuées sur les animaux qui n'ont pas montré de relation entre l'exposition par inhalation à la poussière de laine minérale et le développement de maladies respiratoires.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce produit ne devrait pas être dangereux pour l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce matériau n'est pas soumis à la réglementation en tant que matériau dangereux pour l'expédition

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Ce produit est classé comme un article. Les articles sont exemptés d'enregistrement ou d'inscription dans les inventaires chimiques tels que TSCA (USA), DSL/NDL (CAN), REACH (EU), ENCS (JP), IECSC (CN), KECL (KR), PICCS (PH), AICS (AUS)

Réglementation européenne

- Ce produit est classé comme un article. Voir la section 2
- Ce produit ne contient aucune substance au sens de la réglementation REACH avec les restrictions de l'Annexe XVII
- Ce produit ne contient aucune substance éligible à la réglementation REACH
- Ce produit ne contient aucune substance de l'Annexe XIV de la réglementation REACH

16. AUTRES INFORMATIONS

Les produits en laine de roche de Paroc sont fabriqués à partir de fibres non classées et sont certifiés par l'EUCEB (conformité à la législation européenne).

L'EUCEB (European Certification Board for Mineral Wool) est un organisme de certification indépendant qui, grâce à des inspections effectuées par des instituts indépendants, garantit que la fibre fabriquée conserve une composition conforme aux exigences de solubilité de la remarque Q de la directive 97/69/CE. Cela signifie que la fibre est testée et ne peut pas être classée comme cancérogène. Ceci est rendu visible par l'étiquette EUCEB collée sur l'emballage.



Date de création	14/3/2018
Date de révision	02/12/2022
Révision notée	Document mis à jour

Avertissement

Un soin raisonnable a été apporté à la préparation de ces informations, mais le fabricant n'offre aucune garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, concernant ces informations. Le fabricant ne fait aucune déclaration et n'assume aucune responsabilité pour les dommages directs, accessoires ou consécutifs résultant de son utilisation.

Fin de la fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité